

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 16 (1943)
Heft: 11-12

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

La revue « Sika ».

La Maison Gaspard Winkler & Cie, à Zürich-Altstetten, s'est spécialisée depuis bien des années dans la fabrication des produits chimiques pour la construction. Elle publie régulièrement une revue en langue allemande intitulée « Sika Nachrichten » (Abdichtung — Bautenschutz — Beton Technik). Elle nous prie de signaler aux lecteurs de l'« Habitation » qu'elle a sorti de presse également une édition française de cette publication sous le nom de « Revue Sika » (assèchement et étanchement — technique du béton — protection du bâtiment). Nous trouvons au sommaire de ce dernier fascicule une étude signée par M. le D^r von Meng et intitulée : « Possibilité d'amélioration des qualités des bétons par l'adjonction de produits spéciaux. » Il est fait mention, dans ce texte, des résultats des différentes études entreprises dans des laboratoires de Suisse et de l'étranger dans le but de préciser l'effet obtenu par l'adjonction au ciment de plus ou moins grandes quantités de plastifiant.

Skizzenbuch Bernoulli. Editions B. Wepf & Cie, Bâle 1943. Relié dos toile Fr. 8.—.

Ceux qui ont le privilège d'approcher l'architecte bâlois Bernoulli passent des instants rares quand cet homme malicieux, ayant tiré de sa poche un calepin, y jette de quelques traits essentiels, le caractère tout entier, d'un paysage, d'une maison, d'un personnage ou d'une situation.

Hans Bernoulli est en effet un homme qui a le don de voir — et ça n'est pas le crayon qu'il faut admirer en lui ou, la main — mais l'œil et la pensée qui savent concevoir ces visions souvent saisissantes et presque toujours totales d'un objet quelconque n'ayant souvent rien à voir avec les occupations de l'architecte.

Grâce à l'éditeur Wepf, grâce à P. Artaria et H. Schmidt, ce n'est plus le privilège exclusif des amis de Hans Bernoulli que de connaître ses croquis et ses esquisses. Un petit livre vient de paraître où sont reproduites une centaine de pages choisies entre plus de cent calepins ! Il y règne, d'un bout à l'autre, une vie extraordinaire. Et ce qui y frappe, ce n'est pas tellement la vertu du trait mais le mordant de l'expression. Pages d'architecture pour la plupart, les esquisses de H. Bernoulli vont du classique relevé du fragment romain ou italien à la solide silhouette d'une maison de village, mais aussi du détail d'une serrure et de l'assemblage d'un pont de bois dalmate au schéma des circulations de la place de l'Opéra. Toutes les notations portent : l'essentiel de l'objet est saisi en raccourci, avec bien souvent les quelques cotes indispensables. Si le charme en est grand, c'est peut-être qu'il n'a jamais été recherché.

Une belle leçon pour les architectes de toutes les générations, une leçon aussi pour tous ceux qui voudraient savoir regarder.

Communiqué du Département des travaux publics du canton de Genève

La ville de Genève a organisé récemment avec la Commission cantonale d'aide aux artistes un concours à deux degrés pour la décoration du bandeau du Pavillon Eynard, aux Bastions. Etaient conviés à concourir huit artistes sculpteurs de notre ville choisis parmi ceux qui n'avaient pas encore reçu de commande des autorités municipales.

Lors du concours au premier degré, trois projets avaient été retenus par le jury pour prendre part au second concours destiné à fournir une étude plus poussée en vue de l'exécution éventuelle.

Le jury vient de se réunir et il a distribué les prix suivants :
1^{er} rang : M. Jean-Joachim Cornaglia, projet « Délivrance de la Grèce », prix de 1200 fr.
2^{me} rang : M. Charles Walt, projet : « Athènes », prix de 1000 fr.
3^{me} rang : M. Jean-Daniel Guerry, projet : « Hellade », prix de 800 fr.

Les projets déposés lors des deux concours seront exposés publiquement au Palais Eynard, entrée rue de la Croix-Rouge 4, du mardi 4 au dimanche 16 janvier 1944.

Genève, le 23 décembre 1943.

La reconstruction de l'Hôpital de Genève

La question de l'Hôpital cantonal et du regroupement des policliniques est à l'ordre du jour.

Le Département des travaux publics a organisé une séance d'information à l'intention des autorités cantonales et municipales et de nos médecins.

M. le conseiller d'Etat Casai, chef du Département des travaux publics, rappela l'état de vétusté de notre hôpital et souligna les inconvénients résultant de la dissémination des services. Le Conseil d'Etat dispose à l'heure actuelle d'un crédit de 1 250 000 fr. pour les études et pour les premiers travaux. Nous disons bien pour les tout premiers travaux parce que l'ensemble des plans à réaliser au cours d'une longue période coûtera une trentaine de millions.

Une étude systématique du projet a été faite par trois experts : M. le D^r Fietz, architecte, membre de la Commission d'experts pour la reconstruction de l'Hôpital de Zurich ; M. le D^r J.-J. Mozer, de la Faculté de médecine, membre de la Commission administrative de l'Hôpital cantonal de Genève, et M. A. Bodmer, chef du Service d'urbanisme. Le D^r Mozer a démontré les inconvénients et les insuffisances qui entravent le fonctionnement normal de l'hôpital actuel, comme centre hospitalier, comme centre des malades et comme centre scientifique. La coordination parfaite de l'hospitalisation, du traitement, de l'enseignement et des recherches scientifiques est impossible dans les conditions actuelles.

Le D^r Fietz, qui a été spécialement autorisé par les autorités zurichoises à apporter son concours à Genève et à nous faire bénéficier des expériences faites à Zurich, a clairement montré la manière de coordonner les divers services d'un hôpital. Il est entendu que la coordination des services à l'intérieur doit être complétée par des relations faciles et rapides avec l'extérieur, de là l'importance très grande de l'emplacement des bâtiments et de l'orientation des voies d'accès.

M. Bodmer s'est nettement prononcé pour l'emplacement actuel qui offre un contact avec le réseau routier urbain dans toutes les directions. Ce projet permettrait de maintenir la Maternité, la Clinique ophtalmologique et l'Institut pathologique.

Le groupe des bâtiments principaux — policliniques, le grand bâtiment des lits, le bâtiment annexe avec les services de traitements et l'amphithéâtre pour l'enseignement — est placé à proximité du chemin Lombard prolongé où se trouve l'entrée principale pour les visiteurs et les étudiants. Le terrain situé plus au nord sera réservé au développement ultérieur du centre scientifique qui demeurera ainsi en contact étroit avec le groupe principal d'une part et avec l'Université d'autre part. Des agrandissements sont prévus pour la Maternité et la Clinique ophtalmologique, et la nouvelle Clinique infantile trouvera sa place dans la partie sud du terrain, avec accès par la rue Barthélemy-Menn.
K.

Concours pour la construction de maisons familiales à la campagne

La Commission cantonale vaudoise des occasions de travail ouvre, sous le patronage du Conseil d'Etat du canton de Vaud, un concours pour l'étude de projets de maisons familiales économiques destinées à la population rurale dans une situation modeste.

Le concours est réservé aux architectes vaudois et aux architectes suisses résidant dans le canton de Vaud depuis un an.

Date de livraison des projets : 29 avril 1944.

Le règlement et le programme peuvent être obtenus gratuitement au **Secrétariat de la Commission cantonale vaudoise des occasions de travail, Bel-Air-Métropole 11, Lausanne.**